

# NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

La Fédération Nationale Profession Sport et Loisirs s'engage, à son échelle, à relever le défi du développement durable en s'inscrivant dans les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies et les ambitions de la Stratégie Nationale de Transition Écologique vers un Développement Durable du Sport. Parce que nous sommes conscients de notre responsabilité dans l'avenir des générations futures, et parce que nous y voyons de formidables opportunités pour porter les valeurs que nous défendons depuis notre création.

## ✔ S'engager pour l'accès à tous à des emplois de qualité

PSL contribue à l'objectif 1 du programme de Développement Durable « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes » et à l'objectif 8 « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ». PSL a pour objectif premier d'améliorer la qualité de vie au travail des professionnels des secteurs sportifs et socio-culturels. Nos Groupements d'Employeurs apportent sécurité et stabilité à nos salariés pour leur permettre de faire face à l'émiettement de l'emploi, à la saisonnalité et au temps partiel. PSL s'engage dans sa politique RSE à :

- S'inscrire dans la diffusion des politiques et dispositifs d'accès et de retour à l'emploi.
- Lutter contre le travail dissimulé, source d'effritement de la solidarité nationale et de précarité individuelle.
- Déployer des formules mutualisées d'emploi, développant ainsi une forme d'économie collaborative sur les micro-territoires.
- Faciliter l'accès de nos salariés à une couverture santé, aux aides d'accès au logement et aux services bancaires.
- Renforcer continuellement la qualité de vie au travail de nos équipes et intervenants locaux en agissant sur les conditions d'exercice des relations professionnelles.

## ✔ S'engager pour des territoires du bien-être

PSL contribue à l'objectif 3 du Programme Développement Durable « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ». La recherche du bien-être et d'une bonne santé sont les raisons principales qui poussent les citoyens à pratiquer une activité physique ou sportive. Pour répondre à ce besoin, le réseau PSL oeuvre pour que le sport et les loisirs soient accessibles partout et que l'offre soit adaptée aux contraintes d'espace et d'horaires des citoyens d'aujourd'hui. PSL s'engage dans sa politique RSE à :

- Accompagner nos animateurs vers des formations leur permettant d'encadrer les publics éloignés de la pratique sportive et notamment les personnes en situation de handicap physique ou mental.
- Accompagner les professionnels dans l'évolution de leurs métiers pour faire profiter au mieux la population des bienfaits apportés par le sport dans les parcours de soins et pour la qualité de vie au travail.
- Amplifier ses activités de soutien aux associations et clubs présents sur des territoires défavorisés pour que les activités sportives et socio-culturelles soient accessibles à tous.

## ✔ S'engager pour l'accès à tous à la formation

PSL contribue à l'objectif 4 du Programme Développement Durable « Assurer l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Le réseau PSL démontre chaque jour sa capacité à relayer sur le terrain les politiques publiques d'aide à la formation et s'engage pour que nos intervenants accèdent aux formations dont ils ont besoin pour leur développement professionnel. PSL s'engage dans sa politique RSE à :

- Traduire les politiques et dispositifs de formation professionnelle et continue sur le terrain pour limiter le non-recours aux droits à la formation.
- Mobiliser les acteurs locaux dans le déploiement de l'apprentissage en alternance et expérimenter des formules « d'apprentissage partagé ».
- Agir sur l'employabilité de nos intervenants sportifs et de loisirs en diffusant les informations sur les offres et en permettant l'accès aux formations qualifiantes et non qualifiantes.

## ✔ S'engager pour la parité

PSL contribue à l'objectif 5 du Programme Développement Durable « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Il reste encore beaucoup de distance à parcourir pour rendre effective l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les espaces de notre société. Notre réseau porte une attention particulière aux enjeux d'égalités. PSL s'engage dans sa politique RSE à :

- Viser la parité dans ses instances de gouvernance.
- Lutter contre les stéréotypes dans les pratiques sportives et de loisirs, pour des choix d'orientation libres et une plus grande diversité dans les disciplines.
- Participer à des actions de promotion et d'information pour faciliter l'accès des femmes aux métiers du sport

## ✔ S'engager pour une solidarité internationale

PSL contribue à l'objectif 10 du Programme Développement Durable « réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à un autre ». Depuis 2015, notre partenariat avec l'ONG Poussière de Vie permet à de jeunes volontaires de partir au Vietnam pour organiser des activités sportives et ludiques auprès des enfants d'orphelinats. Fort de cette première expérience, PSL souhaite accroître ses partenariats internationaux pour faire du sport et des activités socio-culturelles des vecteurs de développement et d'éducation. PSL s'engage dans sa politique RSE à :

- Mettre son expertise et ses capacités organisationnelles au service d'associations poursuivant le même but qu'elle dans d'autres pays.
- Favoriser les échanges interculturels dans le cadre de partenariats bilatéraux et multilatéraux

## ✔ S'engager pour une solidarité internationale

PSL contribue à l'objectif 12 du Programme Développement Durable « établir des modes de consommation et de production durables » et à l'objectif 13 « prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ». Pour relever les défis environnementaux actuels, il faut que nous soyons tous, individuellement ou collectivement, des acteurs de la transition. Dans nos modes de vies, nos manières de travailler ou de consommer, nous devons substituer des alternatives plus vertueuses à nos habitudes. PSL veille à adopter les meilleures pratiques possibles et se fait le relais des initiatives conciliant Sport et Développement Durable. PSL s'engage dans sa politique RSE à :

- Réduire le volume de papier utile à notre fonctionnement en mettant en place de nouveaux services de dématérialisation des documents.
- Adopter des bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie et d'eau et veiller au recyclage systématique de nos déchets.
- Encourager l'usage des modes de transports doux, en incitant nos salariés à réaliser des trajets domicile/travail en transports en commun.
- Soutenir les fournisseurs qui s'engagent pour la qualité environnementale de leurs produits et les conditions de travail de leurs salariés.
- Favoriser les partenariats avec des parties prenantes qui mettent leur responsabilité sociétale au coeur de leurs métiers : banque éthique, fournisseurs d'énergie verte, entreprise d'insertion. Enfin, de manière transversale, nous veillons à systématiser l'intégration des partenaires et parties prenantes à nos réflexions et projets, à nous assurer de l'appropriation de nos valeurs à tous les niveaux de notre réseau et à les diffuser auprès de la société, à agir de manière transparente et responsable